

Assemblée Annuelle
1^{er} juillet 2023
UDAF 93
16, rue Hector Berlioz - Bobigny



unafam
Seine-Saint-Denis

Exercice 2022 :
Rapport moral
Rapport d'activités et rapport financier

Projet d'orientations

EPS de Ville-Evrard
202, avenue Jean-Jaurès
93330 Neuilly-sur-Marne

Tél. : 01.43.09.30.98
Mail : 93@unafam.org
Site : www.unafam93.org

SOMMAIRE

	(page)
I. Rapport moral	
• L'UNAFAM en pleine dynamique	4
• Les valeurs de l'UNAFAM	5
• La gouvernance de l'UNAFAM	5
II. Rapport d'activités pour l'année 2022	6
• La délégation UNAFAM 93	7
• La MDPH	8
A. Au titre de l'entraide	
1. Les accueils	9
2. La réception des appels	10
3. Les accueils de pairs à pairs	10
4. Les accueils téléphoniques de 2012 à 2022	11
5. Les groupes de parole	12
6. Les groupes de rencontre et d'échange familles / psychiatrie	13
7. Le groupe psy justice	15
8. Les cafés-rencontres	15
B. Au titre de la formation	
1. Les formations UNAFAM	15
2. PSSM et prévention suicide	15
C. Au titre de la défense des intérêts de nos proches	
1. Représentations des usagers	17
2. Dans les instances	19
3. L'ARS DT 93	19
4. Dans les établissements de santé	20
5. Dans les communes (CLSM, RESAD)	20
6. Présence dans les RESAD et les CLSM	21
7. Notre partenariat avec l'UDAF	23
8. Les Groupes d'Entraide Mutuelle	23
9. Le logement accompagné	24
10. Nos actions d'information et de déstigmatisation	24
11. Le site internet et la page facebook	26

D. La délégation UNAFAM Seine-Saint-Denis	
1. Les adhérents	31
2. Les bénévoles	31
3. L'équipe d'animation	36
4. L'assemblée annuelle	36
5. La chargée de mission	36
III. Rapport financier pour l'exercice 2022	
• Bilan actif	38
• Compte de résultat	40
IV. Projet d'orientations	42
Lexique	47
• Annexe : analyse des fiches des personnes reçues en accueil en 2022 (document séparé).	



Rapport moral

L'UNAFAM en pleine dynamique

Après les années Covid nous avons repris notre action dans une belle dynamique grâce à une meilleure visibilité résultat des investissements en communication de l'UNAFAM National et de notre implication dans les instances du département.

Nous avons de plus en plus de participants à nos groupes de parole, une augmentation des adhésions nos bénévoles étant également très sollicités par d'autres associations et par les communes de Seine-Saint-Denis. Cependant ce constat montre que les problèmes liés à la santé mentale sont de plus en plus nombreux laissant les familles en plein désarroi.

Notre rythme de rencontres a été maintenu avec une réunion du bureau tous les 15 jours et une réunion par mois avec les bénévoles et sympathisants.

Nous avons encore vécu en mode dégradé sous certains aspects du fait de la diminution des contacts en présentiel, mais paradoxalement la pratique de la visioconférence bien maîtrisée avec les années Zoom a permis de limiter les déplacements et aussi de faire participer à nos échanges des familles éloignées. Je pense que nous continuerons à pratiquer cette communication diversifiée mais devront renforcer les contacts de convivialité. En resserrant nos liens nous pourrions défendre nos proches avec une meilleure efficacité.

Pour être encore plus efficace il nous faut améliorer nos connaissances. La formation est au cœur de notre action et nous effectuons une veille technologique pour connaître les nouveaux développements scientifiques. D'autres outils comme le baromètre UNAFAM nous donnent des arguments dans nos plaidoyers.

L'accueil reste au centre de nos missions et peut-être pourront nous bientôt les programmes BREF et LEO pour que celles et ceux qui vivent leur première hospitalisation et ne soient pas dégoûtés pour toute leur vie. Nous savons que des séjours à l'hôpital font partie du parcours des personnes en difficulté avec leur santé mentale. Nous devons nous battre pour que les familles soient intégrées au soin et que des solutions d'aval et d'amont soient mises en place et que le chemin soit le moins chaotique possible avec également une prise en charge des addictions et des soins somatiques...

Le marin apprend beaucoup de la tempête et nous avons appris à naviguer ensemble. Gardons confiance et espoir car bientôt notre ciel sera plus clément et le soleil aura toujours un goût de miel.

Les valeurs de l'UNAFAM

La force de l'UNAFAM est d'avoir acquis en 50 ans une connaissance unique en matière d'accompagnement des personnes malades et de leurs proches, ce qui lui permet de développer un réseau d'entraide pour les familles et l'entourage de personnes vivant avec des troubles psychiques sévères, et d'aider à mettre en place des perspectives d'avenir en proposant accueil, écoute, soutien, formation et accompagnement.

Les valeurs de l'association sont le souci de la personne (patient ou aidant), la solidarité, le militantisme pour une prise en charge toujours plus efficace au sein de la cité, dans une démarche éthique permanente.

L'UNAFAM est animée par la volonté d'intégrer les personnes malades psychiques dans la société en leur permettant, grâce à des outils adaptés à la singularité du handicap psychique, d'aller vers la plus grande autonomie possible et le rétablissement.

La gouvernance de l'UNAFAM

L'UNAFAM association reconnue d'utilité publique, est constituée d'un siège national (une présidente, Marie-Jeanne RICHARD, un bureau et un conseil d'administration, une quinzaine de salariés), de délégations régionales et départementales.

A ce jour l'UNAFAM compte près de 15 000 adhérents dont 200 en Seine-Saint-Denis et une quinzaine de bénévoles très actifs sur le terrain.

Les délégués régionaux et départementaux sont nommés par le Conseil d'administration et reçoivent délégation de la Présidente ou du Président. L'engagement bénévole au sein de l'association relève d'une éthique et de principes définis dans la Charte de l'association.

Marie-Jeanne Richard,
Présidente



II. Rapport d'activités pour l'année 2022

La richesse de notre association repose sur la qualité du travail de nos bénévoles et sur leur assiduité. Je ne vous donnerai qu'un seul chiffre pour illustrer ce propos : en 2022 nos bénévoles ont travaillé **2610 heures** soit l'équivalent de **373 jours travaillés**.

Ce travail considérable des bénévoles, réalisé dans des conditions difficiles et malgré le confinement est à la base de notre action.

La convention UNAFAM-ARS Ile-de-France prévoit le renseignement d'indicateurs à titre d'exemple en voici quelques-uns pour 2022.

• Nombre d'adhérents de la délégation :	182
• Nombre de nouveaux adhérents :	25
• Nombre de bénévoles dans la délégation :	10
• Nombre d'appels téléphoniques :	945
• Nombre d'accueils physiques :	43
• Nombre de groupes de paroles :	20
• Nombre de participants aux groupes de paroles :	340

Nous avons également assuré 42 mandats de représentation dans diverses instances du sanitaire, du médico-social, et du social.

Nous avons pu malgré toutes les difficultés assurer nos missions en accord avec le projet associatif de l'UNAFAM

- ✚ Prendre en compte la spécificité du handicap psychique dans la mise en œuvre des politiques de la santé mentale.
- ✚ Déployer et accompagner la mise en œuvre d'un parcours global coordonné pour les personnes en situation ou à risque de handicap psychique.
- ✚ Accompagner et maintenir l'insertion des personnes en situation de handicap psychique vers le logement et l'emploi.
- ✚ Impulser une démarche pour changer les représentations sociales du handicap psychique.
- ✚ Faire évoluer les pratiques des secteurs sanitaire, social et médico-social.
- ✚ Améliorer les connaissances.

Par ailleurs nous nous sommes fortement engagés pour « Soutenir et accompagner les aidants de personnes en situation de handicap ».

Nous sommes restés mobilisés sur nos missions fondamentales avec comme objectif d'améliorer encore les services que nous pouvons rendre aux proches des personnes vivant avec des troubles psychiques.

Un grand MERCI aussi à notre Chargée de Mission : Virginie Hiller, plaque tournante de notre délégation, qui organise avec professionnalisme, tact et gentillesse les relations parfois complexes et douloureuses avec des familles en difficulté.

La Délégation UNAFAM 93

Depuis l'année 2005, les bénévoles de la délégation de l'UNAFAM de Seine-Saint-Denis ont pris des initiatives s'appuyant sur les nouveaux textes de lois : ce furent la création du GEM « A Plaine Vie » à Saint-Denis, puis celui de « Bol d'Air » à Montreuil, la participation aux instances de la MDPH créée pour succéder à la COTOREP, la participation à la Conférence de Territoire, au Schéma Départemental en faveur des personnes handicapées, et aujourd'hui notre participation dans les communes aux CLSM et aux RESAD.

C'est donc dans le respect de principes communs, au service et dans l'intérêt des personnes malades psychique et de leurs proches, que la délégation de l'UNAFAM de Seine-Saint-Denis décline sur son territoire, depuis presque une quinzaine d'années, un certain nombre d'actions dont elle rend compte chaque année dans son rapport d'activités.

Aujourd'hui nous sommes reconnus et appréciés des professionnels et nous pouvons dire que sur ce plan notre visibilité a été grandement améliorée soutenue par des actions du national de grande qualité. Il nous reste à améliorer encore cette visibilité auprès des familles qui ne connaissent pas toujours notre Association. Une action auprès des psychiatres de secteur devrait permettre de mettre en lien les professionnels et les familles avec l'UNAFAM 93.

Soutenir, mobiliser, agir ...

Faire de la santé mentale et de la psychiatrie une grande cause nationale.

La MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

L'UNAFAM est particulièrement mobilisée et présente tous les mardis à la CDAPH à Bobigny ce qui nous permet aussi de sensibiliser les acteurs aux particularités du handicap psychique.

Il y a souvent des ruptures de parcours, voire pas de parcours du tout, il y a peu d'anticipations des besoins, l'évaluation en est difficile et insatisfaisante et cela demande parfois aux secteurs de psychiatrie qu'ils fassent évoluer leur positionnement et leurs modes d'intervention.

Enfin c'est un handicap qui requiert l'intervention coordonnée de plusieurs acteurs (sanitaire, social, médico-social, entourage, familles).

L'offre médico-sociale est insuffisante, l'accès au droit commun, par exemple le logement, est difficile, ainsi que l'accès aux droits MDPH en particulier l'éligibilité à la PCH (Prestation de Compensation de Handicap).

La famille pallie trop souvent le manque de solutions alors qu'elle n'a pas vocation à offrir les compétences du social ou du médico-social, voire du sanitaire quand il s'agit de pratiques visant à la réhabilitation.

Ni la famille, ni l'hôpital, ni la rue et la prison ne sont des réponses accompagnées au parcours de vie de personnes vivant avec un trouble psychique.

Depuis septembre 2022 nous avons repris les permanences tous les deuxièmes jeudis du mois de 9h à 12 h dans les locaux de la MDPH. Nous y assurons un accueil pour renseigner les familles concernées par le handicap psychique

A. Au titre de l'entraide

1. Les accueils

Il est bon de rappeler que l'une des principales missions de l'Unafam est d'assurer l'accueil des familles.

Le traumatisme de l'entrée dans la maladie, l'accompagnement du proche malade (souvent dans le déni de la maladie et le refus du soin) et l'épuisement des aidants isolent et enferment les familles. Il est important de trouver autour de soi des relais pour en parler, évoquer ses doutes et ses interrogations, mais aussi exprimer sa souffrance.

Les bénévoles de l'Unafam 93, formés à l'accueil, connaissent et partagent les situations difficiles rencontrées par les proches d'un malade psychique et, dans un échange de pairs à pairs, peuvent aider les personnes reçues à faire le point sur leur situation et celle de leur proche malade psychique, envisager les perspectives possibles, et travailler à élaborer des attentes réalistes.

Sur l'année 2022 les bénévoles de la délégation ont reçu **43 familles** sur tout le département. Nous avons souhaité faire une analyse de ces contacts pour mieux connaître les profils de familles qui s'adressent à l'Unafam. Comment ont elles connu l'Unafam ? Quel est le proche malade ? Son âge, sa maladie, son sexe, depuis quand souffre -t-il (elle) etc....

25 % des familles reçues ont connu l'Unafam par le « bouche à oreille » et 23 % par Internet

9 % seulement des familles sont orientées vers nous par les services de psychiatrie (hôpital, CMP...), (20 % en 2021, 16 % en 2020, 14 % en 2019, 6 % seulement en 2018, 10 % en 2017).

Le proche malade est pour 58 % l'enfant, 16 % le frère ou la sœur et 9 % le parent. **65 % des personnes malades sont des hommes**. Les principales pathologies sont schizophrénie, troubles bipolaires, troubles psychotiques, mais près de 18% ne connaissent pas le diagnostic au moment de l'entretien.

Pour 83 % des familles reçues, le début des troubles remonte à plus de 5 ans (pour 60 % à plus de 10 ans) Le parcours est encore long pour arriver jusqu'à l'Unafam... Pour 42 % des situations, les proches malades vivent chez les parents et 23 % en logement indépendant ..., mais toujours avec l'accompagnement et le soutien de la famille...

Voir l'analyse complète et les tableaux sur document en annexe.

Ces tableaux vous présentent dans le détail les analyses des accueils réalisés en 2022. La comparaison et le cumul sur plusieurs années montrent une certaine stabilité dans la répartition des différents items.

2. La réception des appels

Le premier contact téléphonique avec la délégation se fait auprès de notre chargée de missions. Le reste du temps, une messagerie est ouverte 24 h sur 24, les messages étant relevés régulièrement. Le message d'accueil de la délégation indique également le numéro de téléphone du service « Ecoute familles » de l'UNAFAM. Lorsque la chargée de missions est absente ou en congés, le téléphone portable de la délégation est repris par des bénévoles disponibles, également formés à l'accueil.

Lors de ce premier entretien téléphonique, la chargée de missions enregistre le motif de l'appel, ainsi que la situation géographique de la personne afin de communiquer ces informations au bénévole accueillant le plus proche de son domicile.

3. Les accueils de pairs à pairs

La délégation dispose de plusieurs lieux d'accueil dans le département : Bobigny (locaux de l'UDAF), Montreuil (à la maison des associations), Neuilly-sur-Marne (à l'EPS Ville-Evrard) et à Aulnay-sous-Bois (au CHIRB - Centre Hospitalier Intercommunal Robert Ballanger).

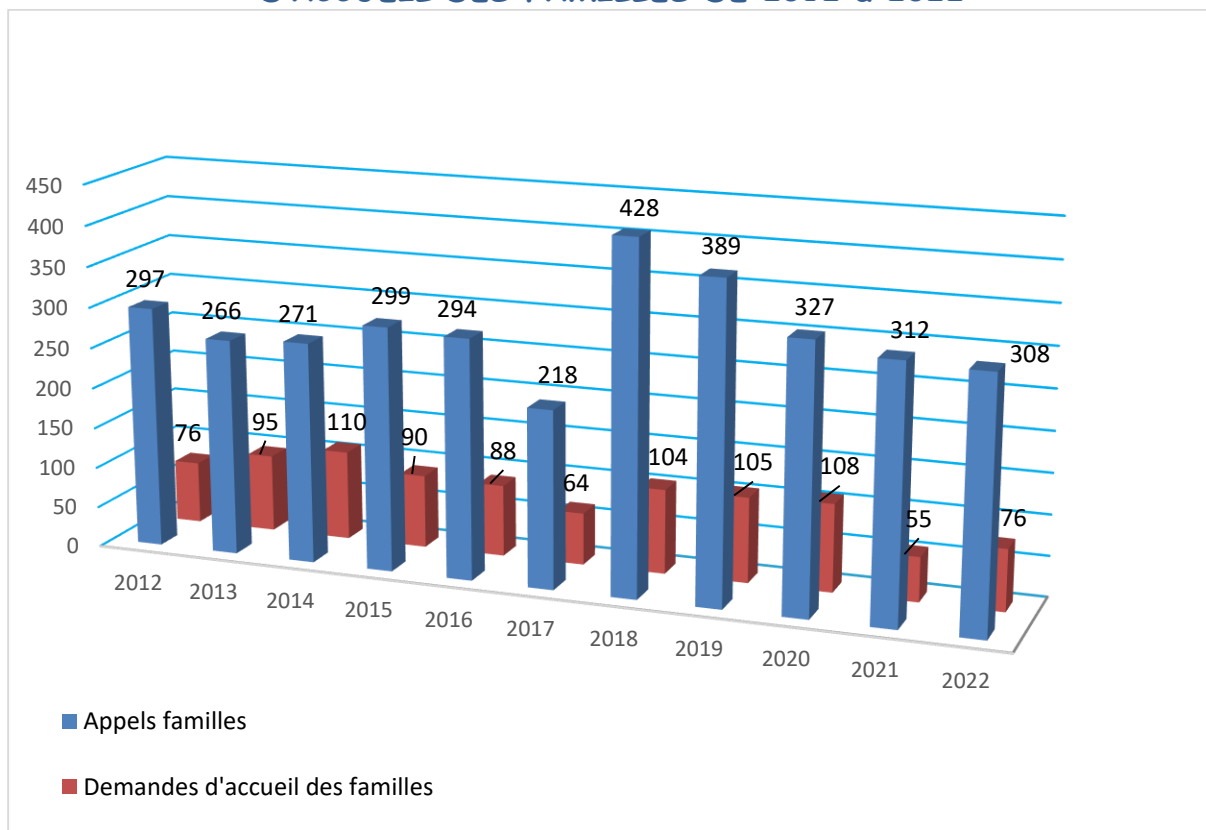
Lors de ce premier accueil, souvent des situations difficiles et douloureuses sont évoquées, et des questions d'orientation, d'accompagnement, de démarches administratives, de recherche de structures d'accueil ou d'accompagnement, émergent dans le désordre et la confusion.

C'est à cette occasion qu'il est proposé aux personnes reçues de rencontrer d'autres familles concernées, au sein de groupes de parole, mais également en améliorant leur compréhension des comportements de ce proche en souffrance dans le cadre de groupes de rencontre et d'échange avec des psychiatres de secteur.

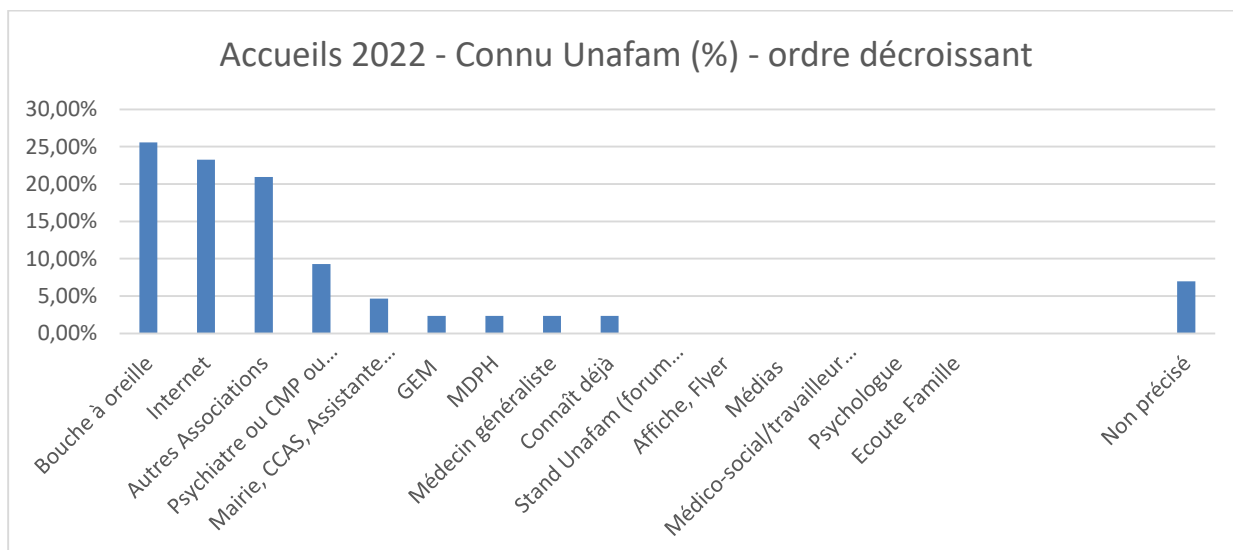
Depuis septembre 2022 nous avons repris les permanences à la MDPH (celles-ci avaient été interrompues pendant les périodes de confinement). Les accueillants du département se relaient une fois par mois pour assurer l'accueil des personnes concernées par le handicap psychique, les deuxièmes jeudis du mois, à la MDPH de Bobigny, de 9 h 30 à 12 h.

4. Les accueils téléphoniques de 2012 à 2022

NOMBRE ANNUEL DES APPELS ET DEMANDES TELEPHONIQUES D'ACCUEIL DES FAMILLES DE 2012 à 2022



COMMENT AVEZ-VOUS CONNU L'UNAFAM ?



25 % des familles reçues ont connu l'Unafam par le « bouche à oreille » et 23 % par Internet

9 % seulement des familles sont orientées vers nous par les services de psychiatrie (hôpital, CMP...).

5. Les groupes de parole

Les groupes de parole de l'UNAFAM 93 existent depuis de nombreuses années, répartis en différents endroits du département. Ils sont coordonnés chacun par un bénévole de la délégation, et animés par des psychologues rétribuées par l'UNAFAM 93.

C'est une démarche dans laquelle il n'est pas toujours évident pour les proches de s'engager, et qui exige de personnes en souffrance personnelle de prendre le risque de la rencontre avec d'autres. Mais ce partage d'expériences, souvent communes, loin d'aggraver la souffrance individuelle, permet au contraire de l'alléger. La plupart des participants déclarent que c'est une étape ou un moment décisif pour eux dans l'accompagnement de leur proche malade, qui leur permet de se remettre en mouvement au fil du temps et de sortir de leur sentiment d'impuissance.

Pour intégrer un groupe de parole, il faut contacter la chargée de missions qui oriente son interlocuteur vers le coordinateur du groupe le plus proche de son domicile. Ce dernier rappelle alors la personne pour lui expliquer les modalités de fonctionnement du groupe de parole, et lui communiquer les dates des rencontres. La première séance est gratuite, et c'est à l'issue de cette séance que les personnes décident ou non de s'engager dans cette démarche.

En pratique, c'est aussi lors d'un accueil individuel que cette information se fait.

Les réunions, de deux heures, se font au rythme d'une fois par mois, de septembre à juin, et s'interrompent pendant les deux mois de vacances d'été.

Villes	Lieux	Psychologue	Coordinateur
Montreuil	Maison des associations 60, rue Franklin	Gwenaëlle ATTIA	Alix NIEL
Neuilly-sur-Marne	EPS Ville-Evrard 202, avenue Jean-Jaurès RDC Chapelle	Aurélie BOUARD	Lucien PETOT
Aulnay-sous-Bois	Ferme du Vieux Pays (Salle 4) 30, rue Jacques-Duclos	Gwenaëlle ATTIA	Safia OUADAH
Aubervilliers	CMS 5, rue du Docteur Pesqué		Paul LAMBERT

Ces groupes reposent sur l'échange de savoirs basés sur l'expérience. Un des objectifs est d'aider les participants à se protéger de la souffrance de la personne malade afin de l'accompagner au mieux.

« Ce lieu d'échanges permet de s'exprimer, d'être entendu et compris hors d'un contexte de jugement et d'évaluation. Grâce à la rencontre d'autres personnes vivant des expériences similaires, le groupe de parole est un moyen de sortir de l'isolement dans lequel est entraînée toute personne confrontée aux troubles psychiques.

Ce temps de parole est un temps de pause. Il permet aux familles d'exprimer leurs émotions, leurs souffrances, mais aussi de réfléchir à de nouvelles attitudes et de nouveaux comportements, d'ajuster des limites adéquates et de développer des attentes réalistes. Il permet de passer d'une attitude essentiellement réactive à un état où la réflexion redevient possible. Il s'agit de se remettre en mouvement après la période parfois très longue de choc et d'errance du début de la maladie.

Grâce à cet « entre nous » dynamisant et réconfortant, les participants arrivent progressivement à mieux vivre au quotidien. » (Source Hélène DAVTIAN).

FREQUENTATION DES GROUPES DE PAROLE EN 2022

Aulnay-sous-Bois	85
Montreuil	49
Neuilly-sur-Marne	82
Aubervilliers	60

La fréquentation des groupes de parole connaît des fluctuations en lien avec l'histoire du groupe. On voit souvent, lorsque la fréquentation diminue parce que les membres commencent à quitter le groupe, arriver dans les mois qui suivent de nouveaux arrivants qui impulsent une nouvelle dynamique.

Pendant les périodes de confinement, les groupes ont eu lieu en visioconférence.

6. Les groupes de rencontre et d'échange familles /psychiatrie

Ces groupes sont animés par des psychiatres de secteur et coordonnés par un bénévole de l'UNAFAM 93.

Rencontres Psychiatrie Hôpital BALLANGER

Ces rencontres ont lieu tous les deux mois en alternance avec les docteurs Azibi, Belhadj, Maurel, Mercier, Mion et Selma.

87 familles ont participé à ces réunions.

Pour l'EPS Ville-Evrard, nous avons des rencontres en moyenne tous les deux mois dans cinq secteurs

- Dr PECOT (secteur 6) reçoit les proches au CMP d'Aubervilliers
- Dr BEDOUI (secteur 9) reçoit les proches au CMP de Rosny-sous-Bois
- Dr MASCARENHAS (secteur 10) reçoit les proches au CMP de Montreuil.
- Dr SANTOS SERRA (secteur 14) reçoit les familles de ses patients au CMP de Bondy,
- Dr FAVRE (secteur 16) reçoit les proches après inscriptions de ces derniers auprès du CMP de Neuilly-sur-Marne.

Compte-tenu du COVID, toutes les réunions n'ont pas eu lieu.

De l'opinion de tous, psychiatres comme familles, ces lieux d'échanges sont enrichissants pour les uns comme pour les autres.

Depuis 2018, nous avons ouvert avec les **secteurs de pédopsychiatrie** de Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois et Bondy des rencontres avec les parents d'enfants autistes sans solution. Ces groupes sont particulièrement dynamiques et ont même créé un groupe d'entraide « whatsapp ». Cette expérience est vraiment très intéressante, l'UNAFAM apportant dans la relation systémique le partenaire institutionnel et un relais dans les structures de la cité.

7. Le groupe psy et justice

Dans la continuité du travail effectué par ce groupe, nous avons décidé en 2016, avec l'accord des familles qui y participaient, de fermer ce groupe de travail dans cette configuration, car Paul Lambert, qui l'animait, a rejoint le groupe de travail national qui travaille sur ce sujet et est devenu le référent parcours pénal.

Ce groupe a sorti début 2018 un Guide à l'usage des familles intitulé :

Mon proche malade psychique est incarcéré Quels sont ses droits, comment l'aider ?

Le document « Quand les troubles psychiques conduisent le malade en prison » continue d'être disponible au téléchargement sur notre site internet et nous le distribuons à nos partenaires à chaque fois que la situation s'y prête.

A ceci s'ajoute un kit d'aide à la préparation de la défense d'un client atteint de troubles psychiques téléchargeable sur le site <https://kitunafam.fr/>

Il n'en reste pas moins que la situation de nos proches malades psychiques confrontés à la justice ne s'est pas améliorée et qu'il reste beaucoup à faire pour agir en amont et en prévention pour éviter les conséquences des crises et décompensations qui aboutissent à des décisions de justice inadaptées.

8. Les cafés-rencontres

L'organisation des cafés-rencontres se fait à l'initiative du bureau, en coordination avec la chargée de missions qui en assure la coordination (réservation de la salle, contacts avec le ou les intervenants, gestion du listing des invitations, accueil et gestion de la feuille de présence).

Les bénévoles en assurent la logistique (fléchage, animation de la réunion, organisation du moment convivial).

Nous avons encore vécu une année très difficile, du fait des contraintes sanitaires.

B- Au titre de la formation

1. Les formations UNAFAM

Il importe que tout bénévole exerçant une responsabilité participe à des formations et échange ses expériences avec d'autres bénévoles ayant les mêmes responsabilités.

L'Unafam Nationale propose les formations suivantes : la formation initiale des pairs aidants, l'accueil, la représentation des usagers dans les établissements psy, la MDPH...

Les formations mettent à la disposition de celui qui les suit les ressources nécessaires à la poursuite de sa mission associative.

Il convient, pour que cette mission s'exerce au mieux, de connaître le contexte et les acteurs de la santé mentale sur son territoire.

2. PSSM et prévention suicide

La formation PSSM (Premiers Secours en Santé Mentale) permet de former des secouristes capables de mieux repérer les troubles en santé mentale, d'adopter un comportement adapté, d'informer sur les ressources disponibles, d'encourager à aller vers les professionnels adéquats et, en cas de crise, d'agir pour relayer au service le plus adapté. Au sein de notre délégation, neuf bénévoles sont devenus secouristes et trois sont à présent formateurs.

Nous avons également commencé à nous investir dans la formation en prévention du suicide (le dispositif « Sentinelle ») qui est un élément clé de la stratégie nationale. Il s'agit de structurer le repérage des personnes à risque pour leur proposer le plus

rapidement possible des solutions à leurs problèmes et, si nécessaire, un accompagnement vers le soin, en particulier promouvoir l'utilisation du numéro 31.14. Nous avons un bénévole certifié Sentinelle.

C- Au titre de la défense des intérêts de nos proches

La délégation s'engage depuis de longues années dans la défense de la qualité des prises en charge sanitaires, médico-sociales et sociales de nos proches vivant avec un trouble psychique.

Alerte sur la nécessité de sécuriser la continuité des soins (prévention du soin sous contrainte, du recours à l'hospitalisation),

Promeut les services d'accompagnement (SAMSAH, SAVS),

Se bat pour faire avancer la question, particulièrement délaissée dans le passé, et encore insuffisamment prise en compte aujourd'hui, de la prise en charge somatique des personnes soignées pour troubles psychiques,

Soutient les outils favorisant l'insertion sociale (GEM), professionnelle (CRP, AGEPHIP, SAMETH), l'insertion par le logement (par une offre variée allant de la résidence accueil, au foyer de vie occupationnel, FAM, MAS et pour les personnes vieillissantes EPHAD),


Soutient la mise en place de programmes d'éducation thérapeutique des patients mais aussi de l'entourage, et plus globalement les pratiques de réhabilitation,

Soutient la recherche dans tous les domaines de la vie d'une personne vivant avec un trouble psychique (recherche médicale mais aussi sociale).

1. Représentations des usagers

L'Unafam est agréée par le Ministère de la Santé pour représenter les usagers de la psychiatrie au sein des instances sanitaires.

Les bénévoles qui siègent à la CDU (Commission des Usagers), MDPH, conférence de territoire sont formés.

<p>UDAF - Conseil d'Administration - Commissions de travail : santé, vie associative</p>	<p>MDPH - Commission Exécutive - Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées - Commission d'Examen des situations critiques</p>	<p>Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées</p>	<p>Commission Départementale des Soins Psychiatriques</p>
<p>Conférence de territoire</p>		<p>GEM - Les Gens du 110 à Montreuil - L'Entre Temps à Saint-Denis - Le Rebond à Epinay</p>	
<p>Centre Hospitalier Intercommunal Robert Ballanger à Aulnay-sous-Bois - Conseil de Surveillance - CDU</p>	<p>Etablissement Public de Santé de Ville-Evrard - Conseil de Surveillance - CDU - Comité d'Ethique</p>	<p>Maison de Santé d'Epinay - CDU - Comité d'Ethique</p>	<p>Clinique de l'Alliance à Villepinte (ORPEA) - CDU</p>

Depuis 2020, UN nouveau GEM a été inauguré : « Pas à Pas » à Saint-Ouen.

LES REPRESENTANTS DE L'UNAFAM MANDATES DANS LES INSTANCES EN 2022

Bénévole	Instance/Etablissement	Mission
Jean-Paul Le Bronnec	MDPH EPS Ville-Evrard Résidence accueil de Villepinte et résidence accueil de Bobigny UDAF	Commission Exécutive Conseil de surveillance Comité de Pilotage Conseil d'administration
Paul Lambert	EPS Ville-Evrard MDPH Iris Messidor Centre Hospitalier Intercommunal Robert Ballanger Conseil territorial de santé	Commission des usagers Comité local d'Ethique CPQRS (1) OSSC (2) Commission des Droits et de l'Autonomie Conseil d'Administration Comité de Surveillance Membre assemblée plénière
Rachida Hamdani	MDPH	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées
Sylvie Tallot	Maison de Santé d'Epinay	Commission des Usagers
Monique Dubost	Centre Jean Macé	Commission des Usagers
Safia Ouadah	MDPH Centre Hospitalier Intercommunal Robert Ballanger	Permanences Coordination groupe d'information
Stephan Benhamou	Centre Hospitalier Intercommunal Robert Ballanger	Commission des Usagers
Lucien Petot	EPS Ville-Evrard Conseil territorial de santé	Commission des Usagers CPQRS (1) OSSC (2) Membre ass. plénière

1 Comité de Pilotage Qualité Risques Stratégie

2 Observatoire des soins sans consentement

2. Dans les instances

Les bénévoles de la délégation, formés à ce titre assurent une représentation auprès des institutions et structures départementales, au nom des familles et des personnes malades psychiques, en particulier celles qui ne peuvent défendre elles-mêmes leurs intérêts. Il nous importe en particulier de mettre en lumière et d'informer régulièrement nos interlocuteurs sur les spécificités du handicap psychique souvent encore trop mal connues et sous-estimées et nous continuons d'alerter sur la nécessité de créer des structures d'accueil et d'accompagnement à la hauteur des besoins de notre département.

La légitimité de notre parole auprès des professionnels se fonde non seulement sur notre expérience personnelle de proche d'une personne vivant avec un trouble psychique, mais aussi sur la parole et les témoignages des familles et de l'entourage qui s'expriment dans les accueils individuels mais aussi au sein des groupes de parole du département que nous coordonnons, en particulier les attentes et les besoins de ces familles mais aussi du proche usager de la psychiatrie.

➤ **MDPH (MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES)**

- **COMEX** (la Commission Exécutive administre la MDPH) : Jean-Paul Le Bronnec y siège au titre des représentants d'associations de personnes handicapées, désignées par le Comité Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH).

- **CDAPH** (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) : Titulaire : Rachida Hamdani, Suppléant : Paul Lambert

Les CDAPH ont lieu toutes les semaines, le mardi matin à la MDPH de Bobigny de 9 h à 12 h.

3. L'Agence Régionale de Santé - Direction Territoriale 93

➤ CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE (CTS)

Paul Lambert est titulaire, Lucien Petot est suppléant.

Le CTS se réunit une fois par mois.

Paul Lambert fait également parti de la commission spécialisée en santé mentale présidée par Sophie Albert, directrice de l'EPS Ville-Evrard.

Cette commission doit nourrir le Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM) qui va aboutir à la signature du CTSM en janvier 2023.

Le Conseil Territorial de Santé est, entre autre, le lieu où sont présentés les projets des CLS des communes du département, et par extension les actions mises en œuvre dans le cadre des CLSM dont l'Unafam est souvent, mais pas toujours, partenaire.

4. Dans les établissements de santé

➤ **EPSVE (Etablissement Public de Santé de Ville-Evrard)**

Jean-Paul Le Bronnec participe au Conseil de surveillance de l'établissement en tant que RU (représentant des usagers).

Paul Lambert est représentant des usagers à la CDU (Commission des usagers), Lucien Petot l'a rejoint en tant que suppléant à la CDU. Paul Lambert participe également à d'autres instances au sein de l'établissement :

- COPIL Qualité
- Commission Culture à l'hôpital
- Groupe de travail Education thérapeutique du patient
- Travail en lien avec l'équipe ELSA du pôle CRISTALES
- Plateforme de recherche
- Réunions de secteurs Psy/familles
- Comité Local d'Ethique.

➤ **Centre Hospitalier Intercommunal Robert Ballanger**

Paul Lambert est présent en tant que RU au Conseil de Surveillance et Stephan Benhamou est mandaté par l'Unafam pour nous représenter à la CDU.

➤ **Maison de Santé d'Epinay**

Sylvie Tallot est membre de la CDU de l'établissement.

➤ **Centre Jean Macé à Montreuil**

Monique Dubost est membre de la CDU de l'établissement.

5. Dans les communes

CLSM ET RESAD : (TABLEAU CI-DESSOUS)

CLSM = Conseil Local de Santé Mentale

RESAD = Réseau d'Evaluation des Situations d'Adultes en Difficulté

6. PRESENCE DE L'UNAFAM 93 DANS LES CLSM ET RESAD DU DEPARTEMENT EN 2022

Commune	CLS / CLSM (coordinatrice/teur) · présence de l'Unafam 93	Représentant(e) du secteur psy	RESAD (coordinatrice/teur) · présence de l'Unafam 93	ASV	Nom représentant(e) Unafam 93
Aulnay-sous-Bois		Dr Azibi Psy A			
Aubervilliers	Rabha Rahmani	Dr Pecot G06			Paul Lambert
Bagnole	Dr Victor	Dr Rener G12		Solène Emeraud	
Bobigny	Blandine François	Dr Détaint G13	Sisham Gonowree		Jean-Paul Le Bronnec
Bondy	R. Sidibe	Dr Santos -Serra G14	R. Sidibe	Anne Brissard	Paul Lambert
Drancy / Le Bourget		Dr Slama G05		T. Lechallier	Jean-Paul Le Bronnec
Epinay-sur-Seine Villetaneuse Pierrefitte-sur-Seine	Déborah Touati	Dr René Ben Adhira	1 RESAD une fois par mois à tour de rôle dans chaque commune ·	Sylvie Rocher Yaya Lam Annabelle William	Sylvie Tallot
La Courneuve	Nasma Sahnoun				
Livry-Gargan	Coralie Chanel				Paul Lambert
Montreuil	Clément Plailly	Dr Mascrenhas G10	Clément Plailly		Jean-Paul Le Bronnec
Noisy-le-Grand		Dr Marsault G18	« Concerto » ·	Sophie Mismetti	Lucien Petot

PRESENCE DE L'UNAFAM 93 DANS LES CLSM ET RESAD DU DEPARTEMENT EN 2022

Commune	CLS / CLSM (coordinatrice/teur) · présence de l'UNAFAM 93	Représentant(e) du secteur psy	RESAD (coordinatrice/teur) présence de l'UNAFAM 93	ASV	Nom représentant(e) UNAFAM 93
Pantin		Dr Linarès G13		Isabelle Granger	Jean-Paul Le Bronnec / René Acomat
Pavillons-sous-Bois	Cristiane Zachariou ·	Dr Santos Serra G14	Christiane Zachariou ·		Paul Lambert
Romainville		Dr Bonnel G11	Catherine Lehoux CCAS ·		
Rosny-sous-Bois		Dr Bedoui G09	Céline Carles ·		Paul Lambert
Saint-Denis / Saint- Ouen	Eleonora Capretti	Dr Beau Cousin G01 / G02			Sylvie Tallot
Sevran	Mustapha Bouacha	Dr Maurel Psy C	Eliane Boutmy ·		Safia Ouadah / Paul Lambert
Stains	Kassem Khaldi	Dr Mouaffak G04			
Tremblay-en-France	Aïcha Dendar	Dr Belhadj Psy B	Isabelle Cimatti ·		Safia Ouadah / Paul Lambert
Vaujours					Mohamed Haddouche (CCAS)
Villemomble		Dr Bedoui G09	Mme Nicole Maguet (SSD) ·		Paul Lambert
Villepinte		Dr Pachoud (CMP) Dr Selma : intérim psy A	Isabelle Baudières ·		Safia Ouadah
Plateforme « Santé Mentale Jeunes »					
St-Denis / St-Ouen		Dr Jean-Pierre Benoît			Sylvie Tallot

7. *Notre partenariat avec l'Union Des Associations Familiales 93 (UDAF)*

L'Unafam 93 est adhérente à l'Udaf 93.

Paul Lambert participe aux travaux de la commission santé en qualité d'administrateur.

L'UDAF assure un soutien logistique constant auprès de notre délégation :

- Prêt d'une salle pour les réunions de bureau (en semaine) : 20 dans l'année ;
- Prêt d'une salle pour les réunions de bénévoles (en semaine) : 11 dans l'année ;
- Prêt d'une salle pour les cafés-rencontres et l'assemblée annuelle (le samedi après-midi) ;
- Prêt d'un bureau pour nos accueils sur rendez-vous.

Notre présence régulière au sein des locaux de l'UDAF favorise également des échanges informels particulièrement utiles pour tout ce qui concerne la protection des majeurs. Lorsque des problématiques exigent davantage d'explications ou d'informations, nous apprécions la disponibilité de nos contacts sur les questions d'accompagnement social, mais aussi de logement, etc.

Pour information, le service de protection juridique des majeurs gère plus de 3 000 dossiers sur le département.

8. *Les Groupes d'Entraide Mutuelle*

Actuellement, le département compte 7 GEM (dernière création, le GEM « Pas à pas » à Saint-Ouen.

Ces structures démontrent chaque jour leur utilité et particulièrement en période de pandémie.

La « pair-aidance » s'y est manifestée plus encore, pour venir en aide aux personnes déjà en grande souffrance. C'est ainsi qu'un réseau téléphonique s'est développé. Les animateurs sont venus y compris à domicile pour soutenir des personnes en difficulté : portage de repas, aide psychologique, aides matérielles. La Trame/A Plaine vie et Bol d'Air se sont également mobilisées.

Il ne faut cependant pas se contenter de ce qui existe dans ce domaine, car l'UNAFAM avec ses associations affiliées « A Plaine Vie » et « Bol d'Air » sont en contact avec des associations d'usagers et des secteurs de psychiatrie désireuses de mettre en place de nouveaux GEM.

9. *Le logement accompagné*

Depuis 2020, mise en œuvre du travail effectué par le groupe pluridisciplinaire sur Est-Ensemble. Malgré la pandémie, 10 personnes malades psychiques sur le secteur 10 de Ville-Evrard ont pu bénéficier d'un accompagnement de type SAAD, dans des logements mis à disposition par le bailleur SEQUENS à Bagnolet, en intermédiation locative, avec l'association vivre et Devenir. Ils ont bénéficié de la PCH aide humaine mutualisée. Des contacts ont été réalisés avec l'OPH montreuillois et l'Udaf pour mettre à disposition un studio avec une convention tripartite Udaf / Psychiatrie 10 / personne handicapée. En 2023 les secteurs 10 et 13 ont obtenu les moyens pour mettre en place des équipes pour se rendre à domicile dans ce cadre mais aussi pour des personnes en Ehpad.

Concernant le dispositif « Un Chez soi d'abord », l'UNAFAM a poursuivi son action pour faire en sorte qu'il puisse se réaliser malgré l'épidémie de COVID. Il s'est mis en place en place à l'automne 2022 avec déjà 1 première personne logé et accompagné.

L'année 2022 a aussi été marquée par la suite des fiches action du PTSM où là encore l'UNAFAM a été très présente pour le logement accompagné. Elle a poursuivi avec la construction du CTSM où elle a animé avec Bol d'Air le groupe logement.

Tout ceci doit contribuer à développer le logement accompagné pour des personnes en situation de handicap psychique, avec toutes formes d'accompagnements adaptées aux difficultés rencontrées par ces personnes.

10. *Nos actions d'information et de déstigmatisation*

Au titre de la déstigmatisation, de la communication et de l'information

➤ LA SISM (SEMAINE D'INFORMATION SUR LA SANTE MENTALE)

Le thème des SISM 2022 était « Pour ma santé mentale, agissons pour notre environnement ». L'UNAFAM a repris cet événement après 2 ans d'interruption du fait du COVID. Elle a choisi le thème "Santé mentale : développer l'accompagnement vers et dans le logement". A cette occasion, nous avons organisé un colloque intitulé le 17 novembre à la Bourse du travail de Bobigny qui a réuni environ 180 participants.

Cela fait suite à tout ce travail collectif et très riche sur le département avec de très nombreux acteurs du social, du médico-social et du sanitaire et vient illustrer toutes les actions entreprises et qui devraient s'étendre.



➤ **CINE-DEBAT** le 30 mai 2022 à Bondy, cinéma Malraux, film « Funambules », tourné à La Clinique du Bois de Bondy

- Le 21 juin 2022 à Aubervilliers, cinéma « Le studio » sur le thème « bien vieillir à Aubervilliers », film : « Maison de retraite » de Thomas Gilou.
- Le mardi 11 octobre 2022 à Aubervilliers, autour du film "Le soleil de trop près" au cinéma "Le Studio" - projection suivie d'un débat "*La souffrance mentale : comprendre et agir.*"

➤ **FORUMS ASSOCIATIFS / FORUMS SANTE**

Comme chaque année, l'Unafam 93 était présente sur les forums des associations, organisés par différentes communes du département. En 2022, nous étions présents à Montreuil, Les Lilas et Romainville.

➤ **JOURNEE D'INFORMATIONS SUR LES TROUBLES PSYCHIQUES**

Cette journée, dont le but est de mieux connaître les symptômes des maladies psychiques et d'informer les familles sur les ressources du département, a eu lieu le 3 décembre 2022 à Bobigny. Elle a été co-animée par un bénévole de la délégation Unafam 93 et une psychologue clinicienne spécialiste des troubles psychiques. 12 participants étaient présents à cette session.



11. Le site internet



www.unafam93.org

Créé en 2010 par Lucien Petot, bénévole, le site internet de la délégation Unafam 93 a été mis en ligne en janvier 2011.

Le site de la délégation de Seine-Saint-Denis a pour objectifs :

D'améliorer notre visibilité auprès du public et en direction des familles ayant un proche vivant avec des troubles psychiques, intéressées par nos activités et de leur donner envie de nous rencontrer.

Mieux nous faire connaître auprès de nos partenaires institutionnels

De faciliter les échanges d'informations pour les adhérents et sympathisants en fournissant des informations spécifiques à notre département **en complément du site national** -www.unafam.org - qui donne des informations sur les questions générales d'ordre national, sur la connaissance des maladies psychiques et leurs troubles.

Nous avons donc réalisé ce site dans le but de répondre à un besoin plus « local » pour à la fois mieux nous faire connaître des familles concernées et de nos partenaires, sur la base **d'informations pratiques départementales** :

Actuellement le site comporte 100 pages réparties sur 19 rubriques :

- **Présentation** de l'association (« Qui sommes-nous »)
- **Nos activités** (l'accueil des familles, les groupes de parole, les cafés-rencontre...)
- **L'organisation de la psychiatrie** en Seine-Saint-Denis
- Les **adresses utiles** sur le département
- Les **GEM** (Groupes d'Entraide Mutuelle)
- **L'Agenda** (Actualités, événements du mois, événements à venir, réunions bénévoles, groupes de paroles...)
- Les **archives** (33 bulletins depuis 2008 - conférences SISM depuis 2009)
- **Publications/ouvrages utiles**
- Des **fiches pratiques** (AAH, PCH, carte améthyste)
- **Lexique** (190 sigles)
- Des **diaporamas et vidéos** sur les événements auxquels nous participons... (50 diaporamas - 2040 photos, 21 vidéos)
- Un espace **intranet** (depuis septembre 2017, réservé aux membres du bureau)

- **Page « Info Covid »** Créée en mars 2020 lors du premier confinement Cette rubrique regroupe les informations utiles sur le département avec 30 liens vers les services dédiés (Services de psychiatrie, ARS, Conseil Départemental, MDPH, soutiens psychologiques...) Mise à jour régulièrement en fonction de la situation sanitaire.

Ce site est aussi un **portail** qui comporte de nombreux liens (plus de 60 liens) vers les sites spécialisés (hôpitaux psychiatriques, CD 93, MDPH, CAF, UDAF...) et de nombreux documents téléchargeables.

Quelques chiffres sur la fréquentation du site fin 2022 :

En 12 ans, date de la mise en ligne, le site compte un cumul de **289 365 visiteurs total**
Le nombre **total de pages consultées est de 719 826** (cumul)

Pour l'année 2022, le site a eu **31 596 visiteurs** (26 821 en 2021) soit une augmentation de 17,8 % en un an ce qui représente **2633 visiteurs par mois** en moyenne ou **87 visiteurs** par jour (Pic de fréquentation 2 995 visiteurs en octobre 2022 et 193 visiteurs sur une seule journée - en octobre 2022)

87 353 pages ont été consultées sur l'année (61 857 en 2021) ce qui représente **7 280 pages** vues par mois en moyenne et **239 par jour** (Pic de 8 885 pages pour le mois d'octobre 2022 et 947 pages sur une seule journée - en juin 2022)

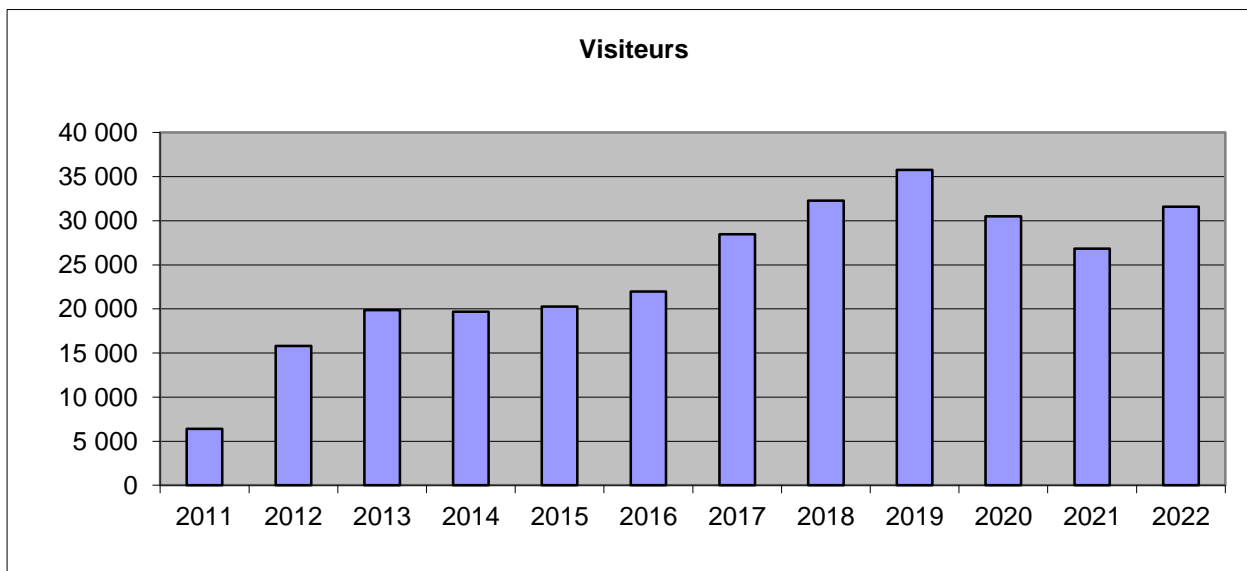
Nous constatons une forte reprise de la consultation du site, qui justifie son utilité, après 2 années de diminution dues à la baisse de nos activités durant la crise sanitaire (Covid)

Pages consultées : Les pages ou rubriques les plus consultées sont (par ordre décroissant) :

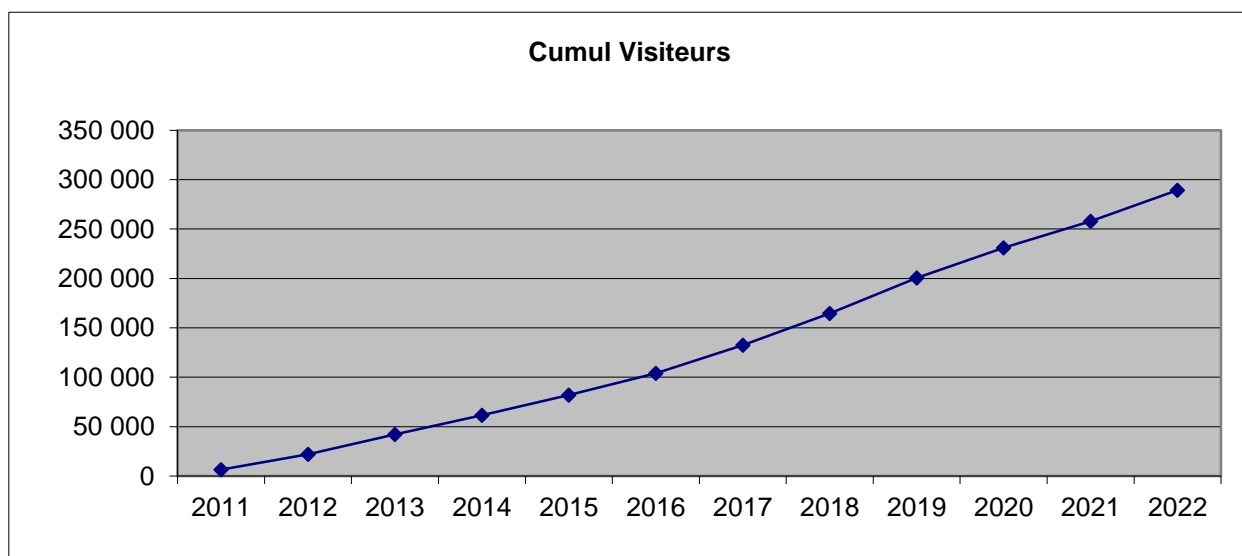
- Fiches pratiques/carte améthyste, AAH, PCH
- Organisation de la psychiatrie en Seine-Saint-Denis
- Qui sommes-nous ?
- Les GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle)
- Agenda/Actualités/événements
- Adresses utiles en Seine-Saint-Denis
- Groupes de parole et info psy
- Accueil familles
- Activités/vie de l'association
- Album photo

Visiteurs*

Visiteurs	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
		6 400	15 800	19 850	19 683	20 249	21 968	28 466	32 270	35 777	30 485	26 821



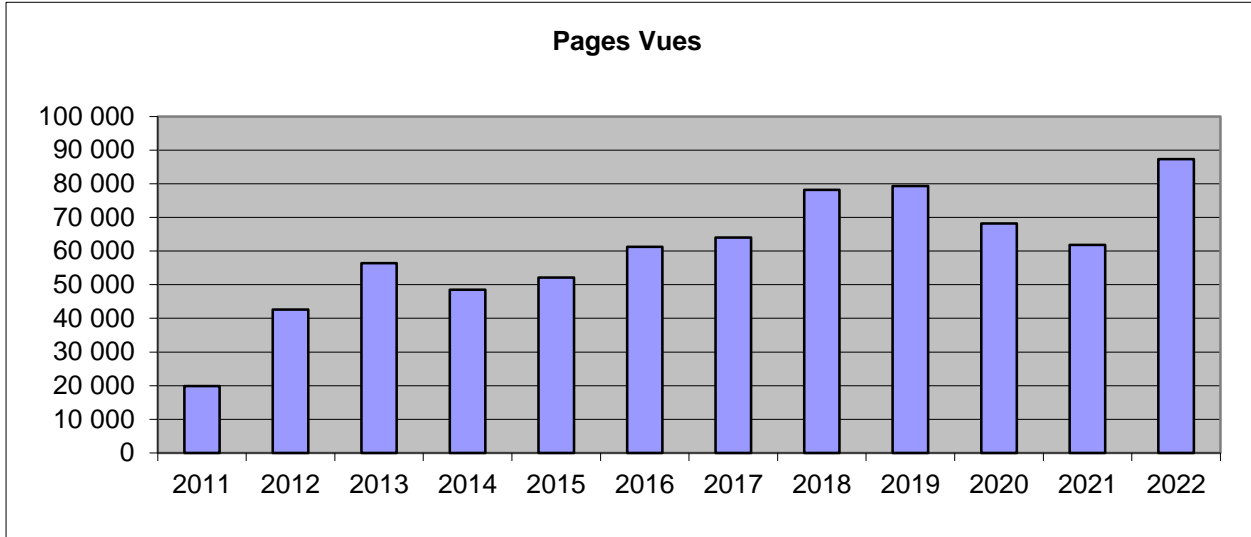
Cumul Visiteurs	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
		6 400	22 200	42 050	61 733	81 982	103 950	132 416	164 686	200 463	230 948	257 769



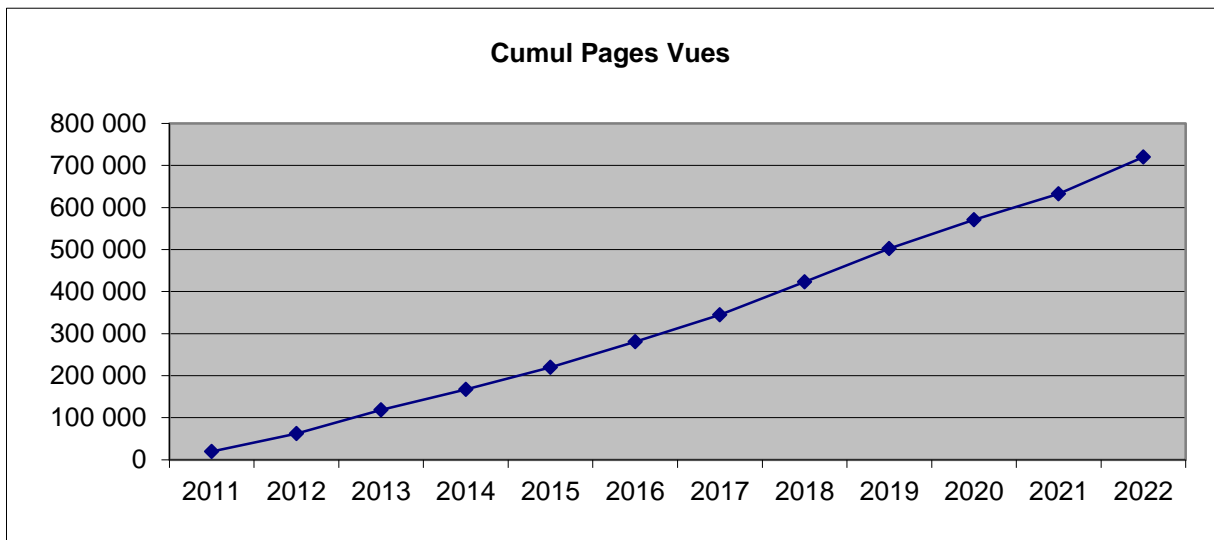
Visiteurs* : chaque « visiteur » est comptabilisé une seule fois par jour

Pages vues

Pages Vues	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	19 890	42 625	56 380	48 534	52 172	61 270	64 022	78 183	79 375	68 166	61 857	87 353

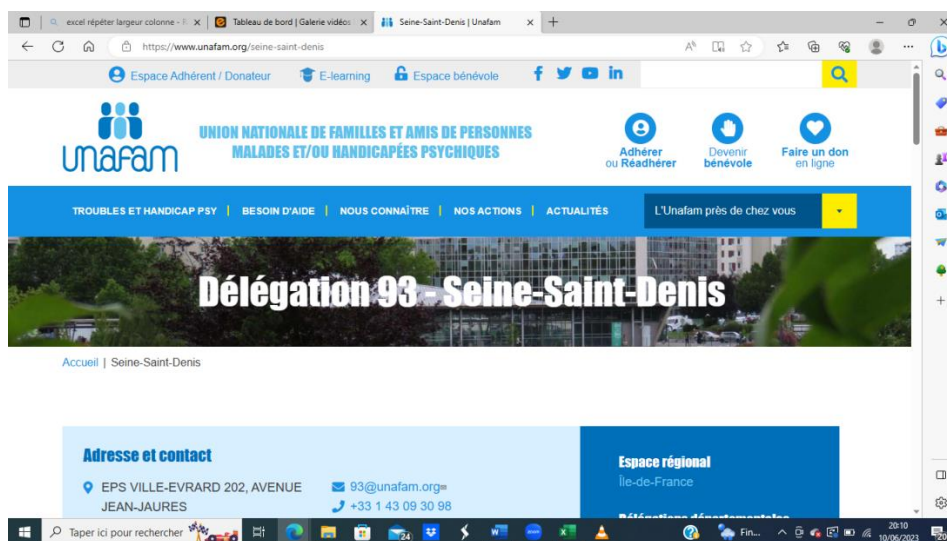


Cumul Pages Vues	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
	19 890	62 515	118 895	167 429	219 601	280 870	344 892	423 075	502 450	570 616	632 473	719 826



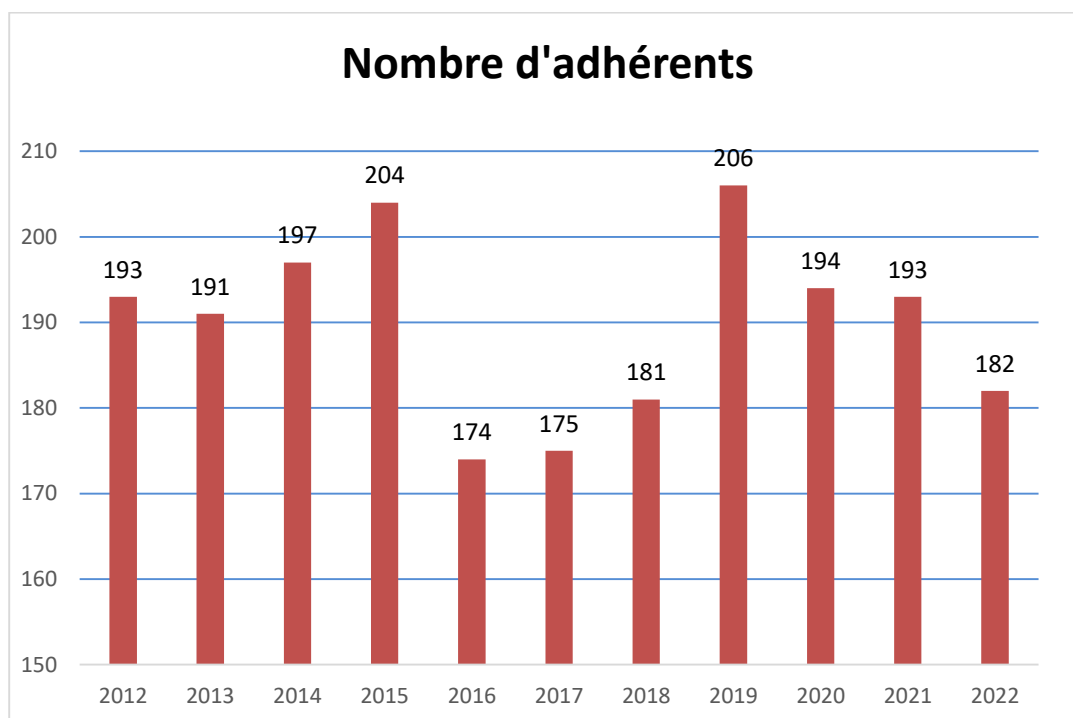
Le site national www.unafam.org

Nous sommes présents également sur le site national à la rubrique
« L'Unafam près de chez vous » :

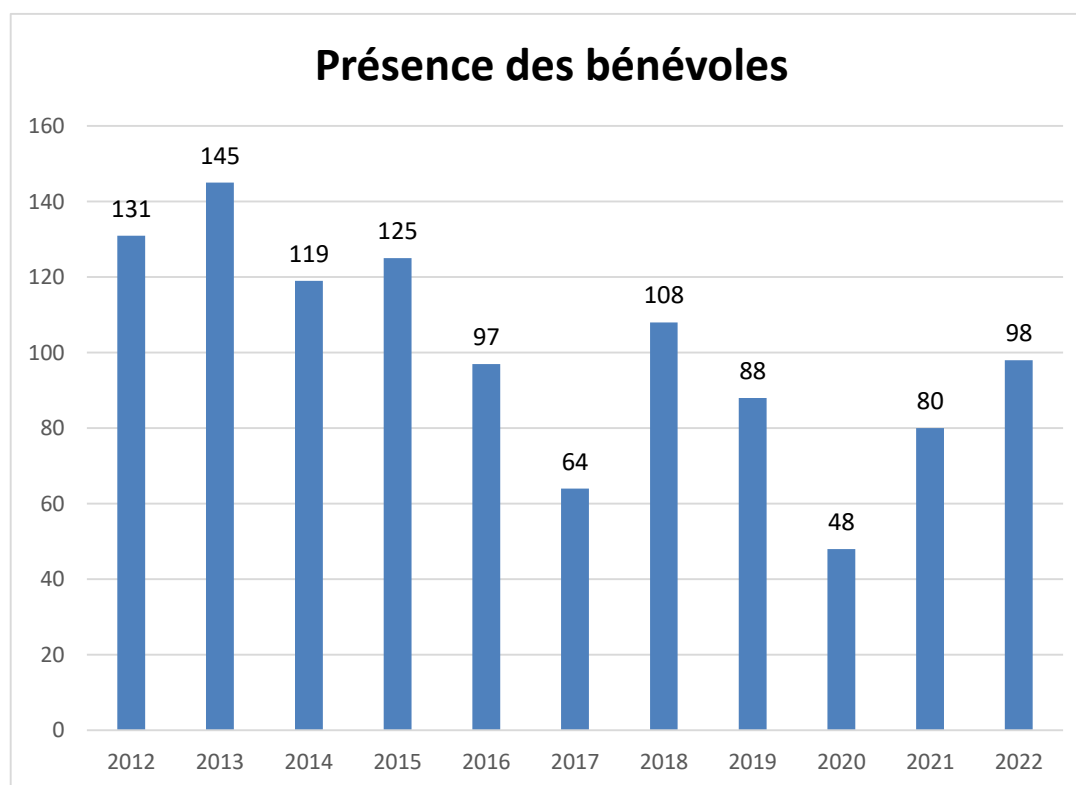


D. La délégation UNAFAM de Seine-Saint-Denis

1. Les adhérents



2. Les bénévoles



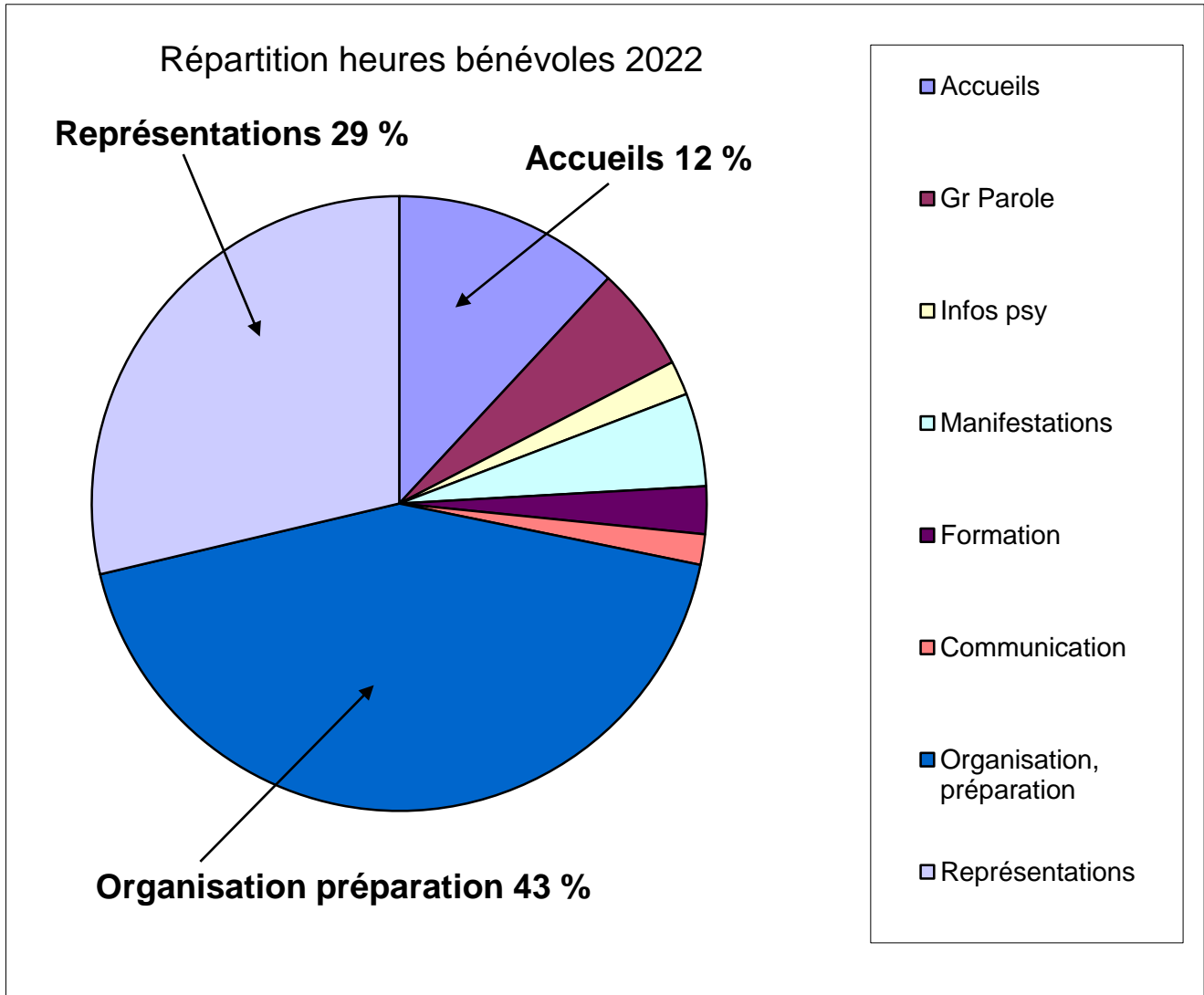
Ces représentations graphiques font apparaître l'évolution de la participation des bénévoles aux réunions de coordination. Nous avons effectué 2610 heures de bénévolat ce qui montre que la charge individuelle est très importante car les bénévoles sont amenés à se déployer de plus en plus, en particulier au niveau des communes, dans les RESAD et CLSM. La demande est très forte et notre activité de « service public » est en forte augmentation.

Il n'en demeure pas moins que reste posée la question d'attirer, d'impliquer et de former de nouveaux bénévoles afin de soutenir et assurer la pérennité de nos actions et nous pouvons nous demander si nous ne demandons pas trop aux bénévoles ce qui peut être dissuasif.

L'implication d'un bénévole dépend aussi de son histoire personnelle en relation avec les troubles psychiques de son proche. Un travail de prise de recul est nécessaire pour œuvrer au sein de la délégation dans une dimension collective. Compte tenu de l'imprévisibilité des troubles de nos proches, l'une des valeurs importantes est de tenir compte des situations personnelles pour ne pas mettre les bénévoles plus en souffrance face à des institutions où l'affect ne peut s'exprimer ou face à des situations d'accueils qui peuvent réactiver des souffrances personnelles.

Répartition des heures de bénévoles

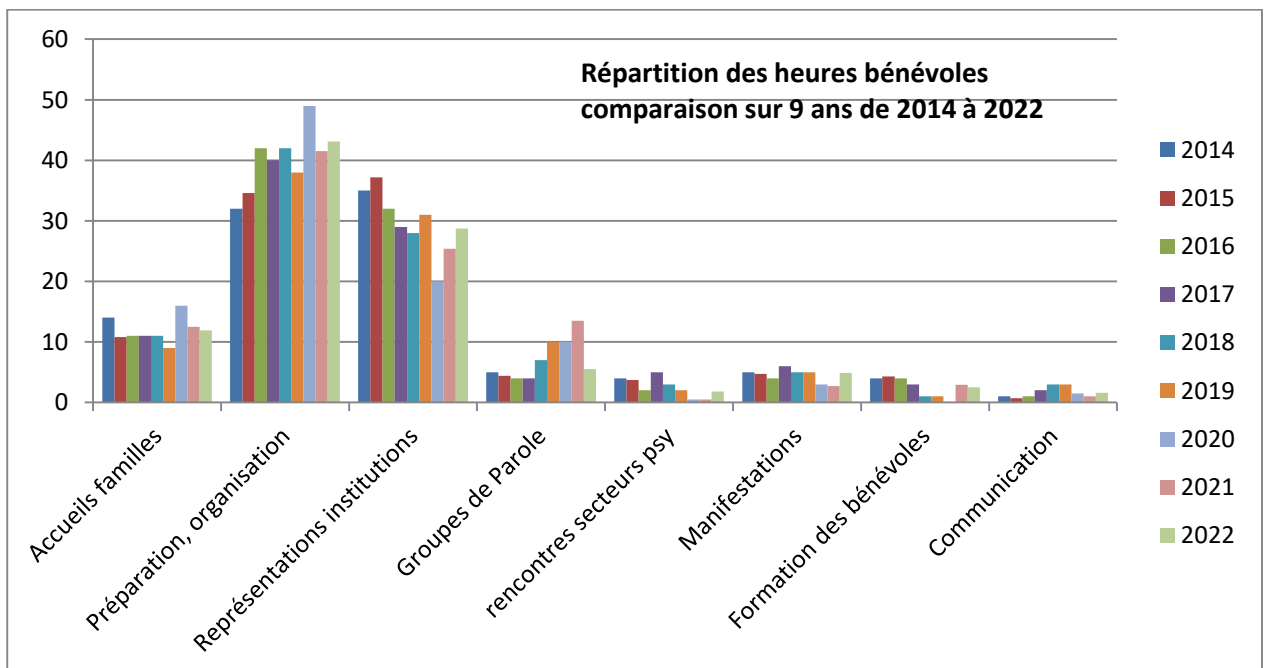
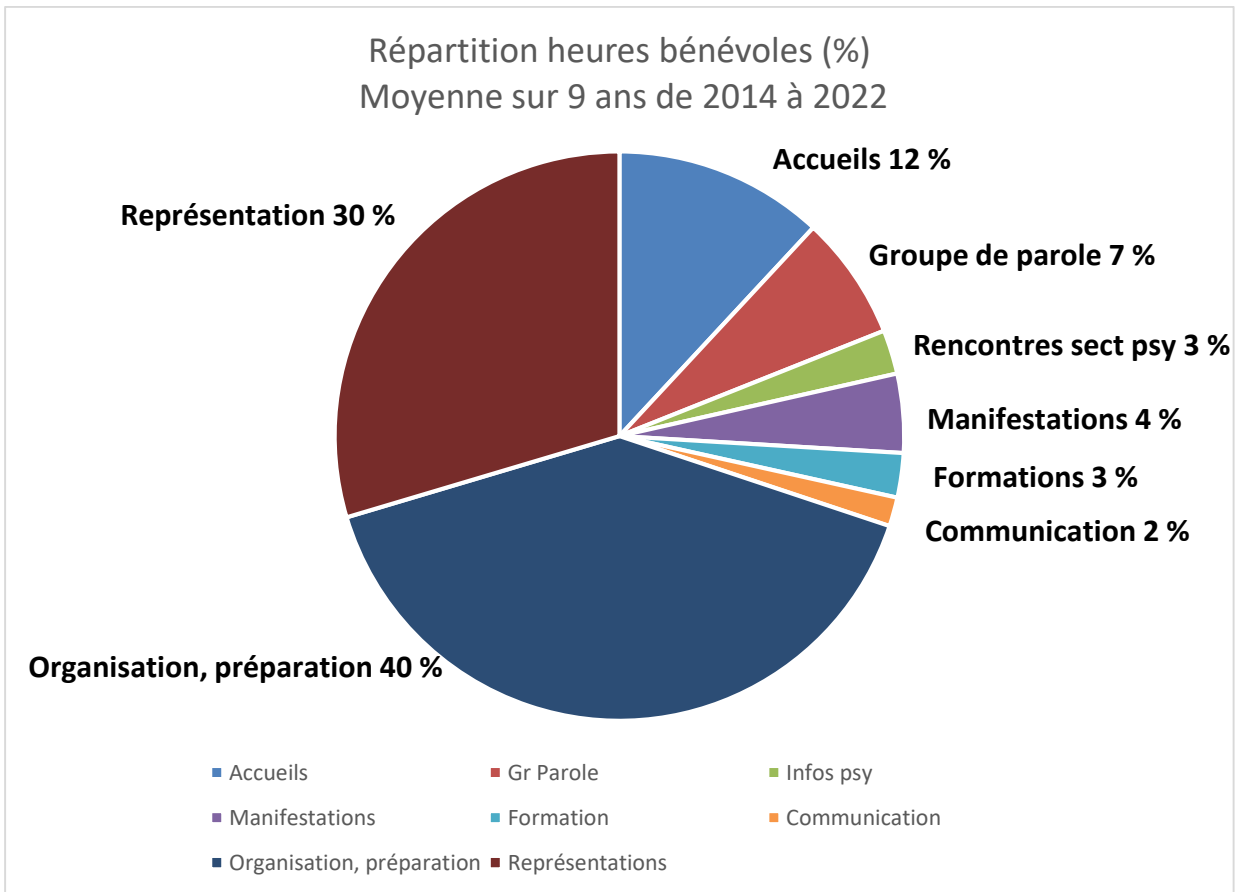
ACTIVITES DES BENEVOLES	Heures	Heures	Activités des bénévoles	%
Accueils des familles	229	311	Accueils familles	11,9%
Suivi des accueils	82			
Groupes de parole Unafam	144	144	Groupes de parole Unafam	5,5%
Rencontres secteurs psy	47	47	Rencontres secteurs psy	1,8%
Manifestations (conférences, café-rencontres, ciné-débats...)	43	128	Manifestations, SISM	4,9%
Semaine d'information santé mentale (SISM)	85			
Formation des bénévoles	64	64	Formation des bénévoles	2,5%
Communication (site internet, Facebook, bulletin de liaison)	42	42	Communication	1,6%
Réunion des membres du bureau et des bénévoles	731	1126	Réunions bureau et bénévoles, travaux adm divers	43,1%
Travaux divers (téléphone, mails, prépa réunions, rédactions...)	395			
Représentations départementales (Conseils de surveillance hôpitaux psy, CDU, MDPH - CDAPH-COMEX, CTS93/ARS, Comité d'éthique VE...)	612	748	Représentations dans les institutions	28,7%
Représentations locales (RESAD, CLSM, CCAS, CCAPH, ASV...)	106			
Forums	30			
TOTAUX	2610	2610		100%



Le total des heures bénévoles pour l'année 2022 est de 2610 heures qui se répartissent ainsi :

- **502 heures soit 19,2 %** consacrées à l'**accueil des familles** et à la coordination des groupes de parole et rencontres avec les secteurs de psychiatrie
- **876 heures soit 33,5 %** en **Représentation** dans les institutions et manifestations publiques
- **1232 heures soit 47,3 %** pour l'**organisation, la préparation, la formation** des bénévoles et la **communication**

Comparaison sur 9 ans :



3. L'équipe d'animation

Cette équipe de sept personnes se réunit également deux demi-journées par mois en vue de préparer les réunions des bénévoles, d'organiser les événements de l'année et de faire le lien avec le régional et le national.

Les membres du bureau sont particulièrement attachés à ce travail collectif afin de répartir la charge de travail et d'en partager la responsabilité.

- **Délégué départemental** : Paul LAMBERT
- **Délégué Adjoint** : Lucien PETOT
- **Vice-président** : Jean-Paul LE BRONNEC
- **Trésoriers** : Paul Lambert et Lucien Petot
- **Membres** : Sylvie TALLOT
: Safia OUADAH
: Alix NIEL
: Rachida HAMDANI

Ce mode de fonctionnement permet aux membres du bureau de se relayer aux réunions des délégués de l'Ile-de-France pour tous les sujets touchant à la région.

L'Assemblée Annuelle

Chaque année, le bureau invite tous les adhérents pour rendre compte des activités de la délégation lors de l'année écoulée et présenter le bureau de l'année à venir.

En 2022, cette réunion a eu lieu le samedi 2 juillet, en présence d'environ 30 participants.

L'après-midi s'est terminée par un moment convivial autour d'un buffet.

La Chargée de Mission

Virginie Hiller, la chargée de mission de la délégation, dont la présence est un atout essentiel pour la dynamique de la délégation départementale, a été engagée en mai 2005 dans le cadre d'une convention avec l'EPS de Ville-Evrard.

Sa mission est essentiellement de travailler à la réalisation de l'objectif principal de l'UNAFAM, à savoir l'accueil initial, l'aide et la formation des familles. Du fait de ses formations et de ses connaissances sur les maladies psychiques, elle reçoit en toute discrétion les familles et patients qui se présentent à la délégation. Elle répond aux appels des familles qu'elle oriente, ainsi que tous les professionnels, les élus et institutions. Elle assure le suivi des accueils et participe au groupe de supervision des accueillants. Une de ses fonctions importantes est d'assurer la logistique du travail des bénévoles.

La chargée de missions incarne de fait la continuité des actions de la délégation et est la véritable plaque tournante de notre délégation permettant ainsi une aide efficace auprès des familles et effectue de fait une véritable mission de service public.

III - Rapport financier pour l'exercice 2022

Les traitements comptables sont effectués par le siège de l'Unafam, à partir des données saisies dans le logiciel SAGE. Le compte d'exploitation et le bilan seront disponibles après consolidation des comptes de l'ensemble des délégations et de la certification des commissaires aux comptes.

Notre situation financière est très saine avec une très bonne réserve qui nous permet d'envisager l'avenir sereinement. Nos dépenses ont été contenues et nos recettes en augmentation du fait de la croissance du nombre d'adhérents à notre délégation.

Une réflexion est engagée pour améliorer notre visibilité et investir dans des opérations de communication. Néanmoins nous sommes freinés par le nombre insuffisant de bénévoles qui sont la clé de notre développement.

D'autres actions autour de la formation de nos bénévoles et sympathisants sont également en projet car la connaissance est essentielle dans le développement de notre association et le recul de la stigmatisation.

Nous avons pu voir tout au long de cette année qu'il était nécessaire de pratiquer « l'aller vers » c'est pourquoi nous envisageons de développer les ciné-débats et rencontres conviviales qui pour des dépenses relativement peu élevées peuvent contribuer au rayonnement de l'UNAFAM 93 dans les 40 communes de notre département.

Nos finances nous permettent de pratiquer ces opérations et aussi d'envisager une collaboration beaucoup plus intense avec d'autres associations qui présentent des affinités avec la nôtre car la mise en commun de nos actions amènera des synergies qui renforceront notre position inclusive.

Toutes ces orientations sont particulièrement appréciées par nos financeurs institutionnels tels que l'ARS et les communes de notre département qui nous fournissent les financements complémentaires aux cotisations de nos adhérents qui restent notre source principale de revenus. Nous pouvons également remercier les villes qui nous prêtent gracieusement des salles pour nos groupes de parole et bien sûr aussi l'UDAF pour son aide précieuse. Ces contributions gracieuses nous font faire des économies qui nous permettent d'avoir une situation financière aussi saine. Le financement de notre chargée de mission par l'ARS et notre convention avec l'Hôpital de Ville Evrard nous apportent cette aide de base absolument indispensable à notre bon fonctionnement.

Nous espérons bien sûr que cette situation pourra perdurer même si certains signes nous font craindre des jours moins heureux.

Malgré tout nous restons optimistes car notre association se distingue par son dynamisme et ses ressources résilientes.

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311221
Immobilisations incorporelles	466,16	389,66	76,50	173,35
Logiciels	466,16	389,66	76,50	173,35
<i>Logiciels</i> 20510101	466,16		466,16	466,16
<i>Amt Logiciels</i> 28051001		389,66	-389,66	-292,81
Immobilisations corporelles	6 951,92	5 686,38	1 265,54	2 138,40
Installations et agencements				
Matériel de Bureau				
Matériel informatique	5 782,48	5 178,16	604,32	1 307,64
<i>Matériel Informatique</i> 21831001	5 782,48		5 782,48	5 782,48
<i>Amt Matériel Informatique</i> 28183101		5 178,16	-5 178,16	-4 474,84
Mobilier	1 169,44	508,22	661,22	830,76
<i>Mobilier</i> 21840001	1 169,44		1 169,44	1 169,44
<i>Amt Mobilier</i> 28184001		508,22	-508,22	-338,68
Immobilisations financières				
Dépôts et cautionnement				
TOTAL I -ACTIF IMMOBILISE	7 418,08	6 076,04	1 342,04	2 311,75
Total des créances	3 677,07		3 677,07	3 925,79
Acomptes fournisseurs				
Créances diverses	3 677,07		3 677,07	3 925,79
<i>Unafam Siège</i> 46720001	3 677,07		3 677,07	3 925,79
Subventions à recevoir				
Produits à recevoir				
Total des comptes financiers	43 850,52		43 850,52	38 600,08
Valeurs mobilières				
Disponibilités	43 850,52		43 850,52	38 600,08
<i>Société Générale</i> 51213001	43 850,52		43 850,52	38 307,94
<i>Caisse</i> 53110001				292,14
Charges constatées d'avance				
Charges constatées d'avance				
TOTAL II-ACTIF CIRCULANT	47 527,59		47 527,59	42 525,87
TOTAL GENERAL	54 945,67	6 076,04	48 869,63	44 837,62

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311221
Fonds propres statutaires				
Report à nouveau			35 618,22	32 325,41
<i>Report à nouveau excédentaire</i>	<i>11000001</i>		<i>35 618,22</i>	<i>32 325,41</i>
Résultat de l'exercice			4 251,41	3 292,81
Total I - Fonds Propres			39 869,63	35 618,22
Fonds Reportés				
Fonds Dédiés			9 000,00	9 000,00
<i>Fonds dédiés Subv. Exploitation</i>	<i>TOTAL 19400401</i>		<i>9 000,00</i>	<i>9 000,00</i>
II -Fonds Reportés et Dédiés			9 000,00	9 000,00
Provisions				
pour risques et charges				
TOTAL III-Total Provisions				
Dettes Financières				
Autres dettes				219,40
Fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes sociales et fiscales				
Autres dettes			219,40	219,40
<i>Unafam Délégations</i>	<i>46710001</i>		<i>219,40</i>	<i>219,40</i>
Produits constatés d'avance				
Produits constatés d'avance				
Total IV-Total Dettes				219,40
TOTAL GENERAL			48 869,63	44 837,62

Détail des postes				Au 311222	Au 311221
TOTAL I-CHARGES D'EXPLOITATION				12 542,29	14 149,14
Achats				400,53	821,32
<i>Fourn Entretien et Petit Equipement</i> 60630001				12,00	293,64
<i>Fournitures Administratives</i> 60640001				388,53	527,68
Services extérieurs				575,76	565,40
<i>Entretien et réparation</i> 61500001					100,00
<i>Maintenance Formation</i> 61560001				140,00	
<i>Abonnements</i> 61700001					219,40
Autres services extérieurs				435,76	246,00
<i>Honoraires médico sociaux</i>				10 221,75	7 988,18
<i>Divers Pourboires, dons courants..</i> 62261001				4 807,00	4 807,00
<i>Transports divers (coursier...) Voyages et déplacements</i> 62380001					386,00
62480001				23,04	59,00
<i>Frais de missions Diverses</i> 62510001				2 985,21	1 607,14
<i>Affranchissements Téléphone</i> 62560001				1 731,05	471,09
<i>Services bancaires</i> 62630001				14,24	
Aides financières				647,88	647,88
Aides Financières-Siège-Délégation				13,33	10,07
Impôts, taxes, paiements assimilés					
Salaires et traitements					
Dotations aux amortissements				969,71	737,04
<i>Dotation amt. immos corp. incorp.</i> 68110001				969,71	737,04
Dotations aux provisions					
Reports en fonds dédiés					4 000,00
<i>Reports Fonds Dédiés Subv Expl</i> 68940001					4 000,00
Autres charges de gestion courante				374,54	37,20
<i>Charges Diverses Gestion Courante</i> 65810001				302,14	
<i>Cotisations vie statutaire</i> 65860001				72,40	37,20
TOTAL II-CHARGES FINANCIERES					
Charges financières					
TOTAL III-CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Charges exceptionnelles					
Dotations aux provisions					
SOLDE CREDITEUR				4 251,41	3 292,81
EXCEDENT				4 251,41	3 292,81
TOTAL GENERAL				16 793,70	17 441,95

Détail des postes			Au 311222	Au 311221
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations			2 865,63	3 211,63
Cotisations			2 865,63	3 211,63
<i>Quote Part Cotisations</i>	<i>75600001</i>		<i>2 865,63</i>	<i>3 211,63</i>
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de services				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics -Subv. Exploit.			11 739,48	11 581,16
Subventions CNSA			739,48	581,16
<i>Troubles Psychiques Fonds CNSA</i>	<i>74740001</i>		<i>739,48</i>	<i>581,16</i>
Subvention ARS			9 000,00	9 000,00
<i>Subv Etat ARS</i>	<i>74150001</i>		<i>9 000,00</i>	<i>9 000,00</i>
Autres subventions publics			2 000,00	2 000,00
<i>Subv des communes 1</i>	<i>74170001</i>		<i>2 000,00</i>	<i>2 000,00</i>
Ressources Générosité du Public			1 136,39	1 882,31
Mécénats				
Dons reçus			190,00	228,00
<i>Générosité Public Dons Délégations</i>	<i>75411101</i>		<i>190,00</i>	<i>228,00</i>
Contributions financières			946,39	1 654,31
<i>Contributions UDAF</i>	<i>75511001</i>		<i>946,39</i>	<i>1 654,31</i>
UTRES			1 052,20	766,85
Reprise amort. prov transfert ch				
Utilisation des fonds dédiés				
Autres produits de gestion			1 052,20	766,85
<i>Produits Divers Gestion Courante</i>	<i>75800001</i>		<i>0,20</i>	<i>0,85</i>
<i>Part. Groupe de Paroles 1</i>	<i>75871101</i>		<i>1 052,00</i>	<i>474,00</i>
<i>Part. Groupe de Paroles 2</i>	<i>75871201</i>			<i>168,00</i>
<i>Part. Groupe de Paroles 3</i>	<i>75871301</i>			<i>124,00</i>
Aides Siège aux Délégations				
Reversement entre Siège-Dpt-Région				
TOTAL I -PRODUITS D'EXPLOITATION			16 793,70	17 441,95
TOTAL II-PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers				
TOTAL III-PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels				
Reprises sur provisions				
SOLDE DEBITEUR				
DEFICIT				
TOTAL GENERAL			16 793,70	17 441,95
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			79 626,00	80 268,00
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat		41	79 626,00	80 268,00

IV - Projet d'orientation 2023

Nous savons que les difficultés que rencontrent les aidants se situent principalement à 3 niveaux

- **Le déni**
- **L'hospitalisation sous contrainte et les Urgences**
- **La sortie de l'Hôpital et le retour à la maison après avoir été déclaré stabilisé.**

Le déni est une des pires difficultés à combattre car le patient se sent mal dans sa peau et se trouve agressé par des pulsions qu'il ne comprend pas. De fait, il ressent violemment l'environnement et il angoisse. Il nous faut aider la famille en l'accompagnant à comprendre et accepter la pathologie de son proche malade et adopter des stratégies pour maîtriser ces situations par la connaissance. Les urgences sont également un passage difficile en psychiatrie. Lorsque nos proches sont en phase de délire, il est particulièrement difficile de maîtriser la situation.

Si l'accueil en urgence est nécessaire, il importe que des unités mobiles spécialisées soient mises en place pour intervenir auprès des malades où qu'ils soient et que les CAC soient la porte d'entrée partout sur le territoire.

Enfin, nous rappelons que la contention, la mise à l'isolement et la sédation excessive ne sont en aucun cas des outils de gestion des flux dans des situations d'urgence psychiatrique où le respect que l'on doit au patient et la qualité de la relation humaine que l'on entretient avec lui doit primer autant que faire se peut afin de créer les conditions favorables d'une entrée dans le soin.

La sortie de l'hôpital après que les psychiatres aient trouvé un traitement amenant à la stabilisation du malade est également un point crucial. En psychiatrie nous n'avons pas de maison de repos ou S.S.R. et cela manque cruellement.

Pour 2023 nous continuerons bien sûr le travail entamé en 2017 sur les orientations stratégiques approuvées par les 95 délégations UNAFAM.

Les 6 Orientations stratégiques

Droits - Savoirs - Moyens

Un triptyque incontournable

- ✚ Le droit des personnes malades et handicapées, de bénéficier de l'arsenal législatif et le droit à un autre regard posé sur elles et leur entourage.
- ✚ La diffusion des savoirs scientifiques, mais aussi des savoirs expérientiels des proches aidants et des personnes malades et handicapées.
- ✚ Les moyens pour la mise en œuvre des réponses adaptées et évolutives sur tout le territoire, et des moyens pour que l'UNAFAM puisse mener à bien ses missions.

Compte-tenu des moyens modestes de notre délégation, il nous paraît important de rester mobilisés sur nos missions d'origines, avec comme objectif d'améliorer encore les services que nous pouvons rendre aux proches des personnes vivant avec des troubles psychiques, mais aussi en agissant de manière encore plus efficace pour défendre les bonnes pratiques dans la prise en charge de nos proches, qu'il s'agisse d'une prise en charge médicale mais également sociale, des approches indissociables, si on veut améliorer le parcours de vie de nos proches.

A ce titre, si nous voulons être en mesure de défendre au mieux les intérêts et les droits de nos proches, l'un des enjeux de cette année 2021 va certainement être de recruter davantage de bénévoles, une question qui reste épineuse, tant le travail qui nous est demandé exige des bénévoles d'être disponibles et formés aux missions qui les attendent.

- **Les accueils**

Notre raison d'être réside dans notre capacité à accueillir... Pour cela il faudrait renforcer l'équipe des accueillants, ce qui pose encore une fois la question du recrutement et de la formation des bénévoles. L'année 2020 a vu se développer les réunions en ZOOM. Nous espérons qu'en 2021, la situation sanitaire nous permettra de revenir au présentiel.

- **Les groupes de parole**

Nous avons pu consolider le groupe de parole d'Aubervilliers le 3^{ème} samedi du mois au CMS, mais il nous faut assurer la pérennité des 3 groupes de parole existants. En 2018, nous avons ouvert un nouveau groupe de parole à Aubervilliers. Un groupe de paroles a aussi été mis en place avec les professionnels de la pédopsychiatrie et les parents d'enfants autistes sans solution sur Noisy-le-Grand, Rosny-sous-Bois et Bondy.

- **Les groupes rencontre et échange avec la psychiatrie.**

C'est avec satisfaction que nous voyons cette pratique se diffuser, même si la pandémie a empêché de nombreuses rencontres

Rappelons que nous avons ces rencontres à Aulnay, Aubervilliers, Bondy, Neuilly sur Marne, Montreuil et Rosny-sous-Bois. MERCI encore aux professionnels, psychiatres, psychologues, infirmiers ou assistantes sociales qui nous permettent de mieux nous comprendre et échanger nos ressentis.

- **La formation**

Il nous faut finaliser l'organisation de journées de formation aux troubles psychiques à destination des publics concernés, qui ne connaîtraient pas l'UNAFAM.

Notre association est particulièrement active sur la formation et offre un programme complet sur la connaissance dans tous les domaines qui touchent la vie de nos proches. Formation MDPH, CDU, Accueil, Profamille, troubles psychiques, etc. Nous commençons également des actions de sensibilisation dans les écoles et sommes ouverts à TOUS pour parler de ces formations.

- **La création de structures d'accueil et d'accompagnement : SAMSAH, SAVS, Résidences accueil, FAM, MAS**

C'est un domaine où il nous faut œuvrer sans relâche pour interpeller les pouvoirs publics et mettre en lien les différents acteurs pour engager des réflexions communes sur des pratiques

innovantes d'hébergement susceptibles de permettre à nos proches de s'intégrer dans la ville en tant que citoyens autonomes dans un environnement sécurisé.

Des contacts sont pris et demandent à s'approfondir avec le Conseil départemental, avec les secteurs de psychiatrie, avec des associations gestionnaires, des bailleurs, l'UDAF, des SAMSAH, au sein des CLSM pour avancer en concertation vers des solutions d'hébergement adaptées à la diversité des besoins de nos proches et à la hauteur de ces besoins dans notre département.

- **Education thérapeutique du patient**

La délégation est très attentive à ce que les programmes de psychoéducation qui sont proposés aux familles tiennent également compte de leurs difficultés afin d'y répondre. Les familles n'ont pas vocation à compenser les carences en matière de structures d'accueil et d'accompagnement et ne sont pas des professionnels qu'il faudrait former aux bonnes pratiques de prises en charge d'une personne vivant avec un trouble psychique, même s'il convient de les aider à améliorer la communication avec leur proche, ainsi que leur compréhension de ses difficultés.

Les programmes de psychoéducation doivent également aider les familles à ouvrir des perspectives en leur faisant connaître un réseau de ressources locales : groupes de parole, rencontres familles-psychiatrie, thérapie familiale, services sociaux, etc.

A ce titre, nous avons participé à la journée portes ouvertes le 11 octobre 2022 au pavillon Béarn, l'unité référente de réhabilitation (unirre).

- **La CDSP (Commission Départementale des Soins Psychiatriques)**

Est en reconstruction et devrait revivre sous l'impulsion de l'ARS 93.

- **La collaboration avec le groupe de travail national « Exclusion - Prison »**

Paul Lambert, a rejoint ce groupe de travail qui s'est donné comme objectif entre autres, de créer un document-guide consacré aux dispositions à prendre par la famille lorsque son proche souffrant de troubles psychiques est l'objet d'une procédure pénale pour un délit dont il est suspecté d'être responsable. Ce guide, sorti en 2018, a pour intitulé :

Mon proche malade psychique est incarcéré Quels sont ses droits, comment l'aider ?

Des contacts sont pris également avec la gendarmerie, la justice, des avocats, pour sensibiliser à la réalité des troubles psychiques. Des conventions ont été signées avec la Gendarmerie Nationale accompagnant des formations dans des départements tests. L'animateur de ce groupe de travail, Michel Doucin, particulièrement actif, a aussi organisé des formations à des

avocats (150 présents). Après avoir été longtemps niée, la présence de malades psychiques en prison est enfin reconnue et notre Association se mobilise à ce sujet.



Conclusion

Nous reprendrons simplement les mêmes conclusions que l'an dernier car nous sommes sur un chemin de peine et d'espoir

Il nous paraît important de nous réunir autour de valeurs qui nous unissent et pour cela nous pouvons reprendre celles qui figurent dans le Projet Associatif de l'UNAFAM.

QUELLES VALEURS PRIORITAIRES POUR NOUS DEMAIN ?

- **Etre porteurs d'espoir et de chaleur**

Dans notre société tourmentée, nos proches passent d'espoirs en phase haute à des désillusions en période basse. Ils attendent de nous que nous soyons PORTEURS D'ESPOIR, quoi qu'il arrive.

- **Etre des points d'appui pour nos proches**

Ils veulent être respectés et davantage considérés. Ils doivent donc pouvoir :

- s'appuyer sur notre dialogue affectueux, compréhensif, spécialement quand ça va mal,
- compter sur notre défense vigoureuse de leurs droits, trop souvent bafoués,
- agir pour que leur parole soit prise en compte dans les décisions qui les concernent.

- **Etre porteurs de solidarité et de fraternité**

Il n'y a pas nos familles... et nos proches ; il y a nos proches, membres de nos familles.

- Solidarité entre ceux qui ont des troubles : sortir de la solitude, c'est franchir les barrières qui séparent des autres, puis tisser des liens amicaux et constructifs, y compris avec ceux qui éprouvent la même solitude. Dans les GEM, les bénévoles de l'UNAFAM vont trouver une place croissante dans ce soutien attentif et proche qu'est le parrainage.

- Solidarité entre nous membres de l'UNAFAM : vivre des moments riches en convivialité entre adhérents, entre bénévoles.

- **Etre porteurs d'une parole ferme et reconnue par tous nos concitoyens**

Lataille de notre association et la formation solide des bénévoles nous permettent d'affirmer et de défendre avec fermeté les droits des personnes malades : règles humiliantes dans certaines structures, mises en isolement ou en contention liées à des manques de personnel ou à des peurs, stigmatisations ...

Etre partout porteurs de propositions constructives

Toutes ces valeurs se retrouvent dans les 6 PRIORITES choisies pour notre Projet associatif :

- 1 **Améliorer la compréhension** des maladies et du handicap psychique
- 2 **Obtenir l'effectivité des droits** fondamentaux et sociaux des personnes vivant avec des troubles psychiques
- 3 **Assurer la continuité des parcours**
- 4 **Obtenir l'orientation systématique** de l'entourage des personnes vivant avec des troubles psychiques vers les associations de familles
- 5 **Développer la coopération** avec les associations qui travaillent dans le domaine de la neuropsychiatrie et des sciences sociales, pour **obtenir des fonds pour la recherche**
- 6 **Renforcer l'attractivité de l'UNAFAM** : nouveaux adhérents, nouveaux bénévoles

Nous sommes riches de nos différences... Qu'elles s'additionnent pour mieux préparer l'avenir de nos proches et rendent la vie plus douce aux aidants.



Lexique

Un petit lexique pour s'y retrouver dans tous les sigles...

A

AAH	Allocations aux Adultes Handicapés
AGEFIPH	Association nationale de GEstion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Handicapés
ALD	Affection de Longue Durée
ARS	Agence Régionale de Santé

C

CAC	Centre d'Accueil et de Crise
CATTP	Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
CCAH	Comité de Coordination de l'Action en faveur des personnes Handicapées
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CDAPH	Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (ex COTOREP)
CD 93	Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis
CDSP	Commission Départementale des Soins Psychiatriques (remplace la CDHP)
CDU	Commission Des Usagers
CGLPL	Contrôleur Général des Lieux de Privation de Liberté
CHIRB	Centre Hospitalier Intercommunal Robert Ballanger - Aulnay/Bois
CLS	Conseil Local de Santé
CLSM	Conseil Local de Santé Mentale
CME	Commission Médicale d'Etablissement
CMP	Centre Médico-Psychologique
CMPP	Centre Médico-PsychoPédagogique
CMS	Centre Municipal de Santé
CMU	Couverture Maladie Universelle
CNSA	Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
COMEX	Commission Exécutive de la Maison Départementale des Personnes Handicapées
COFIL	Comité de Pilotage
CPT	Communauté Psychiatrique de Territoire
CPTS	Communautés Professionnelles Territoriales de Santé
CRP	Centre de Réadaptation Professionnelle
CTS	Conseil Territorial de Santé (ARS)

E

EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
ELSA	Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie
EPS	Etablissement Public de Santé
EPSVE	Etablissement Public de Santé de Ville-Evrard
ESAT	Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ex CAT)
ETP	Education Thérapeutique du Patient

F

FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé
FNAPSY	Fédération Nationale des Associations d'(ex) Patients en Psychiatrie

G

GEM Groupe d'Entraide Mutuelle
GHT Groupement Hospitalier de Territoire

H

HAD Hospitalisation A Domicile
HAS Haute Autorité de Santé

J

JLD Juge des Libertés et de la Détention

M

MAS Maison d'Accueil Spécialisée
MCO Médecine Chirurgie Obstétrique
MDPH Maison Départementale des Personnes Handicapées

O

OMS Organisation Mondiale de la Santé

P

PCH Prestation de Compensation du Handicap
PPSM Plan Psychiatrie et Santé Mentale
PTSM Projet Territorial de Santé Mentale
PSSM Premiers Secours en Santé Mentale

R

RESAD Réseau d'Evaluation des Situations d'Adultes en Difficultés
RSA Revenu de Solidarité Active
RQTH Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé
RU Représentant des Usagers

S

SAMETH Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés
SAMSAH Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
SAVS Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SDRE Soins psychiatriques sur Décision du Représentant de l'Etat
SDT Soins psychiatriques à la Demande d'un Tiers
SDTU Soins psychiatriques à la Demande d'un Tiers en Urgence
SAAD Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
SISM Semaine d'Information sur la Santé Mentale

T

TDAH Trouble Déficit de l'Attention/Hyperactivité
TOC Troubles Obsessionnels Compulsifs
TSA Troubles du Spectre de l'Autisme

U

UDAF Union Départementale des Associations Familiales
UMD Unité pour Malades Difficiles

V

VAD Visite A Domicile
VE Ville-Evrard
VSL Véhicule Sanitaire Léger